

Communication au colloque international sur la problématique de la formation à l'approche genre (2 au 4 février 2006 à Bordeaux-France).

Thème : Genre et développement : quels enjeux pour la formation ?

Sous-thème : Analyse des réticences et des facteurs de blocage à la mise en œuvre de formations « genre » : cas de la commune des Aguégus (République du Bénin).

Présenté par :

Ir. Wilfried S. AFFODEGON

Spécialiste en économie, socio anthropologie et communication pour le développement rural.

Résumé

En se réunissant dans la capitale administrative du Bénin, les jeunes francophones sur financement de l'agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), avaient pour objectif principal de répertorier, puis de classer par ordre de priorités les actions susceptibles d'être efficaces pour l'égalité entre les genres dans le monde ; pour ce faire, leur méthode e travail consistait tout d'abord à faire l'examen des axes prioritaires, par la suite à sensibiliser, former et faire du lobbying pour un changement plus effectif.

Pour atteindre leurs objectifs, les participants au symposium sur le " renforcement de la capacité des organisations de jeunesse à la promotion de l'approche genre" se sont déplacés de la capitale vers une autre commune (Aguégués) afin de sensibiliser les populations et plus spécifiquement l'Union Communale des Groupements de Femmes (UCGF). Deux thèmes étaient retenus pour la dite formation à savoir :

- les formes de violences à l'égard des femmes en temps de conflits ;
- le genre et développement.

Quatre communicateurs avaient assurés la dite formation. Aussi bien avant , pendant qu'après la formation des réticences et résistances sont apparues et sont liées à l'institution organisatrice, aux participants, au financement etc.... Ces blocages trouvent leur fondement dans les facteurs socioculturels et religieux du milieu dans lequel la formation se déroulait.

En effet, l'inexistence de cadre juridique, a contribué pendant longtemps à la marginalisation de la femme et par conséquent au blocage des formations genre. Dans les pays du sud, même avec l'existence de cadre juridique (cas du Bénin), l'attachement aux valeurs socioculturelles est donc l'un des principaux facteurs de blocage. Dans les sociétés traditionnelles, la suprématie de l'homme n'est plus à démontrer c'est pourquoi il est impérieux qu'aussi bien les femmes que les hommes soient la cible des formations genre. Les institutions ont dans ce cas un rôle primordial à jouer pour lever ces barrières qui entravent le bon déroulement de ces formations.

Autobiographie

Né en 1980, j'entrai au cours primaire en 1985 pour en ressortir en 1992 avec le Certificat d'Etudes Primaires (CEP). J'obtins en 1997 mon Brevet d'Etudes de fin de Premier Cycle (BEPC) puis trois (03) ans plus tard mon baccalauréat série D. A la suite de ce BAC, j'entre à l'Université Nationale du Bénin (UNB) en 2000 plus précisément à la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) d'où j'obtiens après quatre (04) années d'études, mon diplôme d'Agronomie générale. Cumulativement avec mes études, j'étais au service de l'ONG Centre d'Etude de Recherche et d'Intervention pour le Développement (CERID) puis un an plus tard coordonnateur chargé de programmes et des initiatives de base au sein de l'ONG Mission pour le Développement Socio-communautaire. A la même année j'obtiens mon diplôme d'ingénieur agronome.

Contexte et justification

La question de la participation de la femme au développement est à l'ordre du jour dans le monde entier depuis la proclamation à Mexico en 1975 de l'année internationale de la femme suivie de la décennie de Nations Unies pour la femme (1976-1985) après l'émergence d'un certain consensus international sur le fait que le développement ne pourrait aucunement se réaliser sans la pleine participation de la femme ; de nouveaux instruments juridiques internationaux ont complété le nombre de ceux qui existaient déjà :

- la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes adoptée à l'ONU le 18 décembre 1976, entrée en vigueur le 3 septembre 1981 ;
- la charte africaine des droits de l'homme et des peuples adoptée le 18 juin 1981 qui traite en son article 16, de la protection de la famille, des droits de la femme et de l'enfant ;
- la convention de Lomé IV, entrée en vigueur en 1990 qui élargit les dispositions concernant le rôle de la femme et établit sans équivoque en son nouvel article 153 que non seulement la coopération soutient les efforts des Etats ACP visant à valoriser le statut de la femme mais également portera une attention particulière à tous les programmes en faveur de l'information et de la formation des femmes.

Mais , malgré ces progrès notoires dans les intentions, force est de constater que la prise en compte des besoins pratiques et des besoins stratégiques de la femme dans tous les programmes et projets de développement est loin d'être encore comprise.

Aussi, la quatrième conférence mondiale sur la femme (Beijing, Chine 4 au 15 septembre 1995) s'est-elle fixée comme objectif, par la lutte pour l'égalité, le développement et la paix, d'accélérer le processus de reconnaissance de la femme comme égale humainement, socialement et juridiquement à l'homme.

Toute fois, on continue de parler aujourd'hui de l'incapacité ou de l'irresponsabilité de la femme au nom de préjugés et de stéréotypes qui persistent dans la pensée sociale. Les implications de cette situation sur le régime matrimonial, la personnalité juridique, les droits de la reconnaissance ou dans la limitation des droits de la femme par rapport à l'homme ou encore dans les dispositions et pratiques discriminatoires à l'égard de la femme.

Source de vie par excellence, la femme est chargée de l'entretenir, de la sauvegarder, de la transmettre est de la promouvoir autour d'elle. On reconnaît d'ailleurs le rôle crucial que joue la femme dans la santé, l'alimentation, l'hygiène, la promotion et le maintien de la paix... .

Les femmes représentent plus de la moitié de la population mondiale, il est par conséquent impossible de continuer à écarter plus de la moitié de la population d'une participation active aux décisions économiques et politiques. Il convient donc de mettre en place des mécanismes qui permettent aux femmes de développer l'auto confiance, la crédibilité, la formation et la conviction qui feraient d'elle des actrices décisives d'un développement durable.

Il évidemment hors de question que de tels combats relèvent uniquement des seules revendications des femmes. Ils devront engager toute la communauté, hommes, femmes, jeunes , vieux, gouvernants, toute la société civile, car la vrai enjeu c'est la libération de la femme sur tous les plans, au niveau du foyer, au plan social , culturel et économique. Il faut libérer la femme des traditions mais aussi de l'exhibitionnisme du monde moderne, car c'est elle qui mieux que quiconque, joue un rôle central dans la société.

C'est fort de cela que l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) dans le cadre de son Programme de Mobilité des Jeunes (PMJ) a financé un symposium sur le

« renforcement de la capacité des organisations de jeunesse à la promotion de l'approche genre ». Conscients donc du fait que le rétablissement du statut de la femme passe également par la formation des populations, les participants à ce symposium ont entrepris la formation des femmes d'une commune (Aguégoués) du Bénin.

Dans le présent article, il sera question des obstacles apparus lors de la mise en oeuvre "genre" en générale en s'appuyant sur le cas spécifique vécu avec la population des Aguégoués.

1- Définition de la notion du genre

Le genre est un outil qui se centre prioritairement sur les relations entre les hommes et les femmes. Mais, ce concept permet de révéler toutes les disparités sociales, qu'il s'agisse des inégalités entre hommes et femmes ou jeunes et vieux, riches et pauvres, etc.... Le concept genre qui apparaît dans les années 80 ne cible pas les femmes comme un groupe à part. Il s'intéresse aux rapports sociaux entre les sexes, à leurs interactions et met en évidence les différentes formations assurées par les uns et les autres. Les femmes et les hommes sont définis en insistant sur les caractéristiques culturelles car c'est dans ces relations sociales qu'hommes et femmes sont différents. La manière de choisir une partenaire, le droit de céder à la propriété ou d'hériter, la liberté d'expression et d'action varient d'une société à une autre tout en évoluant aussi dans le temps. Les relations du genre ne sont pas figées. Dès lors, les inégalités dont sont victimes certains groupes dont les femmes et les jeunes dans le monde peuvent être modifiées.

Parler de relations genre implique non seulement une nouvelle vision des femmes, mais aussi une nouvelle vision des hommes qui n'apparaissent plus comme représentant de tous, de manière indifférenciée. Trop souvent encore l'identité masculine se définit comme une donnée, une norme que l'on questionne peu et qui est souvent confondue avec l'idéologie dominante, par exemple le capitaliste et ou patriarcale.

La prise en compte des relations de genre est un facteur de réussite pour la développement dont les femmes sont très souvent des actrices clés méconnues, négligées. Faire l'impasse sur cette approche ou travailler indirectement et de la même manière avec toute la population risquerait de ne pas arriver à concerner les femmes, les jeunes et les pauvres et puis souvent d'aggraver leur situation.

2- Présentation du milieu de formation

La commune des Aguégoués est accessible par voie d'eau navigable. Elle couvre une superficie de 52 km². Elle est limitée au Nord par les communes d'Akpro-misséré et de Dangbo, au Sud par la commune de Sèmè-Kpodji, à l'Est par la commune de Porto- Novo (capitale administrative du Bénin) et à l'Ouest par la commune de Sô-ava. C'est une cité lacustre qui compte 03 arrondissements composés de 00 quartiers de ville et 21 villages. C'est un milieu rural qui regroupe 5874 ménages pour une population de 26650 habitants avec une taille moyenne des ménages s'élevant à environ 06 membres/ménages. Le taux de croissance est 3,69% contre 3% au plan national. Ce fait se justifie par la polygamie et les mariages forcés et précoces.

Comme activités économiques menées dans le milieu on peut citer, la pêche, l'agriculture et l'élevage. D'autres activités non moins importantes telles que le commerce, l'artisanat, le transport et l'exploitation du bois de feu sont également observées.

Cette commune dispose des infrastructures socio-communautaires telles que 16 écoles primaires et 01 collège de niveau premier cycle, 00 maternité, 02 centres de santé communales et 01 centre de santé d'arrondissement, 00 dispensaire.

3- Analyse des réticences et des facteurs de blocage

La formation joue un rôle essentiel dans l'éveil des consciences car elle permet à ceux qui sont formés d'acquérir de nouvelles connaissances. Une séance de formation se déroule en trois étapes qui se situent avant, pendant et après la formation. C'est ainsi que les obstacles que l'on observe dans la mise en œuvre de formation genre se situent à ces trois niveaux.

- Avant la formation

Lorsqu'on se retrouve à ce niveau, les réticences et résistances apparaissent surtout au niveau de l'institution (ONG, associations...) et du financement.

❖ Niveau institution

De façon générale, la faible capacité et le faible niveau d'aptitude des ressources humaines au sein de l'institution à répondre aux problématiques de la formation sur le genre constituent un obstacle dans la mise en œuvre de formations genre.

En effet, avant toute formation sur le genre, l'étude diagnostic est nécessaire, car elle permet de bien identifier la population cible (participants) mais surtout d'identifier les thématiques à développer. Dans le cadre de la formation qui a lieu à Aguégus, les thèmes développés étaient :

- les formes de violences à l'égard des femmes en temps de conflits ;
- genre et développement.

Si l'étude diagnostic avait été bien réalisée, on comprendrait pour une population paisible mais pauvre, il serait plus intéressant de parler de l'amélioration de leur niveau de vie plutôt que de parler des violences à l'égard des femmes en temps de conflits. Il apparaît donc que le ciblage des besoins en formations c'est-à-dire la contextualisation des thèmes de formations d'intérêt pour les femmes et leur priorisation est un atout pour la réussite des formations genre. Ceci répond à l'adage selon lequel un cordonnier ne peut faire de chaussures pour quelqu'un sans prendre ces mesures et sans connaître sa pointure. Or, ce n'est toujours pas le cas dans les institutions du sud et constitue donc un facteur de blocage.

Il revient à l'institution de déterminer le cadre (lieu) de la formation. L'environnement dans lequel se déroule la formation contribue également pour la réussite de celle-ci. A Aguégus l'institution a choisi la maison des jeunes pour le déroulement de la séance ; ainsi vaste que cela était, l'accès à d'autres personnes qui n'étaient pas les participants était autorisé ; aux alentours de la maison des jeunes, des voix s'élevaient perturbant ainsi les participants. Le choix d'un bon cadre de déroulement pour la formation est nécessaire pour sa réussite.

Les capacités linguistiques des formateurs constituent également un frein à la mise en œuvre des formations. Dans le cadre de l'expérience des Aguégus, quatre formateurs avaient exposés. Ils venaient respectivement de la Côte-d'Ivoire, de Haïti, du Burundi et du Burkina-faso. Ne comprenant donc pas les langues locales, les formateurs étaient obligés d'avoir recours à un interprète car les participants étaient à plus de 90% analphabètes. Dans ce contexte, le message est déformé ou tout au plus est transmis aux participants mais pas dans son intégralité. Le choix donc de formateur imprégné aux réalités du milieu contribuerait à coup sûr à intéresser beaucoup plus les participants.

La mauvaise identification des bénéficiaires réels et potentiels à la formation constitue également un blocage. La plupart du temps, les formations genre s'adressent aux femmes. A

Aguégus ce sont les femmes de l'Union Communale des Groupement de Femmes (UCGF) qui ont été formées. Dans la culture béninoise, la femme est désigné comme étant « gnonou houéssi » (femme, gardienne de maison) alors que l'homme est « sounou glégbénu » (gardien ou maître du dehors ». Dans ce contexte où c'est l'homme qui dicte le comportement à la femme, peut-on alors se permettre de prendre les femmes comme seules cibles des formations genre, si l'on sait que leur capacité de prises de décision est dans notre société limitée?

Lorsque la période de formation est mal choisie, des obstacles apparaissent. Généralement dans les milieux ruraux, les formations doivent se faire en tenant compte du calendrier saisonnier de la cible. Elles doivent se dérouler en période de faibles intensités de travaux agricoles ou para agricoles, ce qui n'est pas toujours respecté. Lors de notre expérience, on a constaté une faible représentation des leaders d'opinion à cette formation car ils étaient en pleine activité vde pêche pendant le déroulement de la formation.

❖ *Au niveau du financement*

L'accessibilité au financement, les procédures de négociation, le délai de récupération sont aussi des facteurs qui limitent considérablement la mise en œuvre de formation genre. En effet, les formalités administratives auxquelles les bailleurs contraignent les institutions obligent ces dernières à reporter à maintes reprises le déroulement des formations. Etant donné la faible capacité financière des institutions du sud, elles sont obligées d'attendre le financement des bailleurs avant le déroulement des formations, alors qu'elles devraient en principe au risque de reporter et donc de perturber les activités quotidiennes des participants, pré financer les formations. Cette situation a été observée dans le cadre du PMJ car le symposium a été reporté deux fois avant sa tenue effective. Même la date de la formation à Aguégus a été modifiée en pleine formation des jeunes francophones ceci pour non respect du délai d'octroi des tranches convenues dans le plan du financement. Ces retards peuvent parfois être source d'annulation de la formation créant ainsi des conditions défavorables au transfert de savoirs, des compétences, à la mise en application et au suivi des formations. la crédibilité de l'institution est donc remise en cause pour d'autres actions à entreprendre dans le milieu.

- **Pendant la formation**

Les réticences sont liées aussi bien aux participants qu'aux institutions.

❖ *Au niveau des participants*

La logique paysanne voudrait que tout regroupement des populations donne lieu à un gain pécuniaire. C'est l'argent qui est le facteur motivant pour les participants ce qui fait que lorsque les participants ne trouvent pas cette forme de motivation, ils sont réticents quant à leur participation au séance de formation.

La position de la femme dans cellule familiale est également un élément fondamental à prendre en compte lors des formations. Au plan social, la femme est considérée comme l'être "inférieur". La plus part des choix qu'elle opère est déterminée par son mari et même l'activité à laquelle elle doit participer si elle appartient à un groupement. Ce qui fait que lors des formations, les femmes quittent la salle et ne reviennent plus pour suivre car elles sont sollicitées par leur mari pur les travaux domestiques. Cette situation a été observée lors de notre séance avec les femmes de l'UCGF. C'est ainsi que progressivement la salle se vidait. Ceci est le reflet du niveau d'instruction très faible des femmes et limite considérablement leur accès à l'information.

Le faible niveau des pratiques de bonnes gouvernances démocratiques associatives et de solidarité entre les femmes constitue un obstacle de tout le monde aux séances de formations.

En général, au sein d'un groupement, c'est toujours les mêmes personnes qui suivent les formations. Dans les groupements en milieu rural, seul (e) le/la secrétaire est lettré (e). L'accumulation de charge et de responsabilité ne libère pas le temps nécessaire pour ces personnes de bien suivre les formations. C'est ainsi qu'elles peuvent assister dans la même période à plusieurs formations à la fois. Elles peuvent être à une formation le matin et à une autre le soir et ceci plusieurs jours de suite.

La perception qu'ont les participants du bien être est un facteur limitant. Dans nos sociétés, le bien être est perçu par la femme comme étant avoir un foyer et des enfants, la capacité de bien se nourrir, l'accès au service de santé, avoir une activité économique prospère et si possible épargné et non l'accès à l'information, à la formation, à l'éducation etc....

❖ *Au niveau des institutions*

Au cours de la formation, le rôle du formateur est très important car c'est à lui qu'il revient de capter son auditoire et par conséquent la réussite de la formation dépend de lui. C'est pourquoi des mesures adéquates doivent être prises. Il s'agit d'une bonne disposition des participants et donc un bon choix des techniques de formations. Telle une classe de classe, les formateurs étaient devant les participants d'Aguégués et exposaient. Pour une population analphabète non habituée aux exposés c'était à la limite ennuyeux. On observe de ce fait des mouvements de sortie et d'entrée. Il est donc intéressant que les formateurs adoptent l'approche participative. Aussi au lieu de se mettre à parler uniquement aux participants, il est plus judicieux faire des projections cinématographiques ou de mettre des affiches pour permettre aux participants de se retrouver à travers des images qui sont elles mêmes parlantes.

Lors de cette formation on remarquait une distance entre les formateurs et les participants. Ceci se traduit par l'habillement, la façon d'être et de parler des formateurs. Alors que les participants étaient à peine vêtus, les formateurs l'étaient de façon extravagante.

- **Après la formation**

Les obstacles subviennent également à cette étape quant au suivi et la capitalisation des acquis de la formation. Ils se retrouvent non seulement au niveau des participants mais également au niveau de l'institution.

❖ *Au niveau de l'institution*

La phase d'opérationnalisation des acquis est très importante. Il s'agit de suivre, encourager les participants et les aider à la mise en application des décisions prises. Pour cela, l'institution doit être un groupe de pression et de surveillant pour les participants. Alors que dans les institutions du sud, la fin de la formation signifie l'atteinte des objectifs. L'évaluation n'est plus dans ce cas nécessaire. Autant de pratiques qui ne sont pas de nature à encourager les bailleurs pour financer d'autres formations.

A titre d'exemple, à la formation à Aguégués, il était retenu qu'une déclaration soit élaborée. Mais une fois retournés à la capitale, les formateurs n'ont pas rédigé la dite déclaration avant la fin du symposium.

❖ *Au niveau des participants*

La plupart du temps à la fin d'une formation, chaque participant rentre chez lui content d'avoir reçu quelques perdiems. La capitalisation des acquis n'est plus une priorité alors qu'il est important qu'il ait une autoévaluation afin d'une bonne poursuite des activités. Au symposium sur le renforcement de la capacité des organisations de jeunesse à la promotion du genre, il était convenu qu'un réseau des organisations de jeunesse pour la promotion de

l'approche genre soit mis sur pied. Jusqu'ici rien n'y fit ; il se pose alors la question d'un véritable suivi des recommandations issues des formations.

4- Causes profondes des réticences et résistances apparues à la mise en œuvre de formations genre

Au Bénin, en dépit des textes dont nous disposons, les hommes et les femmes ne jouissent pas des mêmes droits sur le plan social, économique et légal. Cette discrimination a longtemps été matérialisée par le coutumier du Dahomey, aujourd'hui tombé en désuétude. Dans les années 1930 le colonisateur face à l'absence de textes, de lois, décida de compiler dans un document les coutumes du pays pour servir comme raison écrite. Le coutumier se caractérise par son caractère discriminatoire à l'endroit des femmes. Le cadre juridique, jusque là inexistant est une cause profonde à la mise en oeuvre des formations genre.

Aujourd'hui, malgré la présence du code des personnes et de la famille qui rétablit la femme dans ses droits, on est toujours confronté à des difficultés quant à la promotion de la femme l'analphabétisme et la pauvreté en est les principales causes. En effet, les femmes représentent environ 52% de la population totale et plus de 60% des pauvres. La femme béninoise est encore tributaire des valeurs socioculturelles qui façonnent son devenir social. Les valeurs socioculturelles sont caractérisées par un taux d'analphabétisme très élevé (80,3% selon les statistiques du ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique en 1998), une méconnaissance ou ignorance des droits des femmes et des pesanteurs sociales liées à la culture et la tradition (polygamie, lévirat, mariage précoce, tabou/interdits alimentaires, cloîtrage, mutilations génitales féminines etc.... toutes ces caractéristiques sont entretenues par la société béninoise avec son système patriarcal dominant, qui défavorise la femme. Pire encore, les préjugés liés au sexe confèrent à la femme un statut inférieur qui ne reflète par les rôles qu'elle est capable de jouer dans la société. Autant de facteurs qui empêchent la promotion de la femme et par conséquent limitent considérablement les formations genre.

5- Stratégies à adopter face à cette situation

En vue de favoriser la réussite des formations genres, quelques stratégies peuvent être adoptées. Ce sont :

- retenir des thèmes qui répondent aux préoccupations réelles des participants ;
- sélectionner le ou les supports de communication adaptés au thème à développer et à la technique de formation à utiliser ;
- retenir le matériel nécessaire et le tester bien avant la séance ;
- préparer correctement les séances de formation en suivant la fiche pédagogique ou fiche de séance ;
- s'entraîner sur le support de communication et le message à transmettre selon la fiche pédagogique ;
- poser des questions aux participants pour voir leur niveau de connaissance du sujet en vue de les faire réfléchir pour qu'ils découvrent les messages restants. Compléter au besoin mais éviter de leur donner des recettes toute faite ou des instructions ;
- répondre aux questions et clarifier les actions à mener après l'animation. Chaque participant doit rentrer chez lui en ayant en tête ce qu'il doit faire par la suite ;
- travailler avec des petits groupes ;

- intégrer dans les formations le volet sensibilisation aux codes des personnes et de la famille ;
- former aussi bien les femmes que les hommes sur le genre ;
- intégrer aux formations genre des thématiques sur les activités génératrices de revenus.

Conclusion

Les femmes dont la conférence mondiale sur les droits de l'homme a reconnu les droits fondamentaux comme faisant "inaliénablement, intégralement et indissociablement partie des droits universels de la personne". En outre, la dite conférence réaffirme l'engagement solennel pris par tous les Etats de s'acquitter de leurs obligations quant à la promotion du respect universel, de l'observation et de la protection de l'ensemble des droits et libertés pour tous. Or, il est encore loin le moment où la femme sera considérée comme socialement et juridiquement l'égale de l'homme dans toutes les sociétés du monde. Il s'agit donc de rétablir l'évidence que le renforcement du rôle des femmes est un atout fondamental pour un développement social et économique durable. Le Bénin a certainement compris en votant puis promulgué le 24 août 2004 le code des personnes et de la famille qui a intégré dans ses principales innovations l'approche genre, faisant de la sorte du code, un véritable outil de promotion de la personne et du développement de la nation. Il est alors nécessaire que des séances de formations soient organisées afin que les différents acteurs de la vie sociale puisse appréhender les différentes facettes de ce code gage d'un épanouissement de la femme.

Bibliographie

- INSAE, 2004 : Recensement général de la population et de l'habitat. Ed. ministère du plan, Bénin
- Ministère de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme, 1997 : Agenda 21 National
- Ministère du plan, 2000 : Etudes nationales de perspectives à long terme Bénin 2025. Ed. PNUD
- OIT, 2003 : Course A1- 50296, atelier sous-régional sur la dynamisation des associations et groupements de micro et petits entrepreneurs. Cotonou (Bénin) du 29 septembre au 4 octobre 2003